

## S o m m a i r e

Septicémie hémorragique virale en Norvège	25
Métrite contagieuse équine aux Etats-Unis d'Amérique	25
Myiase à <i>Chrysomya bezziana</i> au Koweït	26

### SEPTICEMIE HEMORRAGIQUE VIRALE EN NORVEGE

(*Date du dernier foyer signalé précédemment* : 1974).

#### RAPPORT D'URGENCE

Traduction d'une télécopie reçue le 13 février 1998 du Docteur G. Bakken, chef des services vétérinaires, ministère de l'agriculture, Oslo :

**Nature du diagnostic** : de laboratoire.

<b>Localisation</b>	<b>Nombre de foyers</b>
Vågsøy, comté de Sogn og Fjordane	1 exploitation

**Description de l'effectif atteint** : truites arc-en-ciel (*Salmo gairdneri*).

**Diagnostic** : le virus de la septicémie hémorragique virale a été détecté à l'occasion de prélèvements de routine.

**Mesures de lutte durant la période objet du rapport** : l'exploitation a été mise en interdit.

\*  
\* \*

### METRITE CONTAGIEUSE EQUINE AUX ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE

(*Date du dernier foyer signalé précédemment* : décembre 1997).

#### RAPPORT D'URGENCE

Traduction d'un communiqué reçu le 16 février 1998 du Docteur J.M. Arnoldi, administratrice adjointe des Services vétérinaires, ministère de l'agriculture, Washington :

**Nature du diagnostic** : de laboratoire.

**Date de la première constatation de la maladie** : 28 janvier 1998.

**Date présumée de l'infection primaire** : 21 janvier 1998.

<b>Localisation</b>	<b>Nombre de foyers</b>
comté de Fayette, Etat du Kentucky	1

**Nombre total d'animaux dans le foyer :**

<b>sensibles</b>	<b>cas</b>	<b>morts</b>	<b>détruits</b>	<b>abattus</b>
5	1*	0	0	0

\* une jument adulte

**Diagnostic :** deux juments adultes, avant de servir de juments d'essai pour un étalon importé, ont été soumises à des épreuves pour la recherche de *Taylorella equigenitalis*. Le micro-organisme a été détecté chez l'une d'entre elles, qui ne présentait pourtant aucun signe clinique.

- A. Laboratoire ayant confirmé le diagnostic :** Laboratoire national des Services vétérinaires (Ames, Iowa).
- B. Epreuves diagnostiques réalisées :** épreuve des anticorps fluorescents à partir d'isolats mis en culture ; étude des caractéristiques biochimiques de ces micro-organismes.
- C. Agent causal :** il semble que la souche en cause soit comparable à celle qui a été signalée chez un âne le 30 décembre 1997 (voir *Informations sanitaires*, 11 [1], 4).

**Epidémiologie :**

- A. Source de l'agent / origine de l'infection :** aucun lien épidémiologique n'a été démontré à ce jour entre ce cas et celui du 30 décembre.
- B. Mode de diffusion de la maladie :** inconnu à ce jour. Une enquête est en cours.
- C. Autres renseignements épidémiologiques :** un baudet adulte et une autre jument adulte se trouvant dans le même élevage ont été soumis à des examens pour la recherche de *Taylorella equigenitalis*, dont on attend les résultats. Les autres animaux ayant pu être contaminés par la jument infectée ou ayant pu l'avoir contaminée seront soumis aux mêmes épreuves.

**Mesures de lutte durant la période objet du rapport :** mise en interdit de l'exploitation atteinte et contrôle des déplacements aux frontières et à l'intérieur du pays. La jument va être soumise au traitement recommandé pour la maladie.

\*  
\* \*

**MYIASE A *CHRYSOMYA BEZZIANA* AU KOWEÏT**

RAPPORT DE SUIVI N° 2

Traduction d'une télécopie reçue le 17 février 1998 du Docteur Sultan A. Sultan Al Khalaf, directeur général adjoint, Autorité publique de l'agriculture et de la pêche (PAAF), Safat :

**Terme du rapport précédent :** 8 janvier 1998 (voir *Informations sanitaires*, 11 [3], 9).

**Terme du présent rapport :** 17 février 1998.

La surveillance de la mouche *Chrysomya bezziana* et de la myiase qu'elle provoque, qui est entreprise dans les principales zones d'élevage, s'est poursuivie depuis le rapport précédent à :

- 1) Abdelly, près de la frontière avec l'Irak, sur 80 bovins, 9 000 moutons, 630 chèvres et 600 lapins entretenus dans 43 unités d'élevage
- 2) Wafra, sur 100 bovins, 5 000 petits ruminants, 75 camélidés et 30 chevaux répartis dans 80 fermes.

Aucun cas de myiase due à *C. bezziana* n'a été trouvé.

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau central de l'Office international des épizooties aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.  
Les données publiées proviennent, sauf indication contraire, des déclarations que les Administrations vétérinaires de ces pays ou territoires ont faites au Bureau central de l'Office international des épizooties.

Des spécimens de mouches envoyés au Muséum d'histoire naturelle de Londres (Royaume-Uni) se sont révélés appartenir à l'espèce *Chrysomya albiceps*.

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau central de l'Office international des épizooties aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les données publiées proviennent, sauf indication contraire, des déclarations que les Administrations vétérinaires de ces pays ou territoires ont faites au Bureau central de l'Office international des épizooties.